

**INTERCOM** - Habiter mieux

## Des aides aux travaux pour réduire la consommation d'énergie

Dans le cadre du protocole « Habiter Mieux », l'intercom en partenariat avec le CDHAT (centre de développement de l'habitat et de l'aménagement du territoire), propose des aides pour la restauration de maisons si les travaux réduisent d'au moins 25 % la consommation d'énergie.

Sur le territoire intercommunal, déjà 18 résidences principales ou logements locatifs bénéficient de ce dispositif. « 26 dossiers sont attendus. Actuellement les travaux engagés sont de 354 846 € dont 186103 € subventionnés » explique Jean-Louis Larue, responsable habitat du CDHAT.

L'objectif fixé par la communauté de communes est

de 25 logements pour les propriétaires-habitants et trois pour les propriétaires bailleurs jusqu'en avril 2015, puis renouvellement si besoin. Trois subventions viennent aider les travaux, une de l'ANAH pour 35 à 50 % du montant HT, 3000 € de prime forfaitaire de l'Etat, nommée « Aide de solidarité Ecologique » et 500 € de l'intercom, le tout basé sur le revenu du propriétaire.

Mercredi, élus de l'intercom et responsables du CDHAT ont rendu visite à Mélanie et Sébastien Fierville à Saint-Paul-du-Vernay qui bénéficient de ces aides. « Nous refaisons nous-mêmes le gros œuvre et la mise aux normes, pour le reste les travaux sont faits par des entre-



Visite des travaux chez Mélanie et Sébastien Fierville à Saint-Paul-du-Vernay par le CDHAT et l'intercom.

prises », précise le jeune couple.

**Pratique : permanence d'information (sans rendez-**

**vous) à l'intercom de Balleroy/Le Molay-Littry, le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h.**